



HAL
open science

La polysémie : un artefact de la linguistique ?

Bernard Victorri

► **To cite this version:**

Bernard Victorri. La polysémie : un artefact de la linguistique ?. Revue de Sémantique et Pragmatique, Presses de l'Université d'Orléans, 1997, pp.41-62. halshs-00009273v2

HAL Id: halshs-00009273

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009273v2>

Submitted on 1 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La polysémie : un artefact de la linguistique ?

Bernard Victorri

Introduction

On définit généralement la polysémie comme la propriété pour une unité linguistique de posséder plusieurs sens différents mais apparentés. Pour rendre opératoire cette définition intuitive, il faut bien entendu préciser ce que l'on entend par "sens différents" et "sens apparentés". Sans entrer dans les détails ici¹, cela implique, d'une manière ou d'une autre, de faire appel à une compétence des sujets parlants pour juger de la proximité sémantique d'expressions linguistiques. Ainsi dira-t-on par exemple que l'adjectif *grand* est polysémique parce qu'il prend des sens différents mais apparentés dans *une grande chambre* et *un grand vin* :

- différents parce qu'il peut être remplacé dans la première expression par *vaste*, *spacieux* sans trop changer le sens de cette expression, alors que ce n'est pas le cas pour la deuxième, dans laquelle, en revanche, il va être "remplaçable" par *fameux*, *excellent*.

- apparentés parce qu'il y a quelque chose de commun entre ces deux sens, un "air de famille", qui se laisse appréhender par diverses méthodes : par exemple par la mise en évidence de termes comme *important*, *considérable* par lesquels il est remplaçable dans les deux expressions (au prix il est vrai d'une distorsion un peu plus importante du sens de chacune d'elles) ; ou d'une suite de sens ressentis comme "intermédiaires" dans des expressions comme *une grande ville*, *une grande fortune* ; ou encore de mécanismes réguliers (métonymies, métaphores, ou autres) qui font passer d'un sens à l'autre (on passe de *une grande chambre* à *un grand vin* comme on passe de *une grosse valise* à *une grosse averse*, et de *une haute muraille* à *un haut fonctionnaire*).

Le point important ici, c'est que ces jugements restent d'une certaine manière internes à la langue. Ils ne font pas appel, en tout cas pas directement, à la référence associée à l'unité linguistique dans tel ou tel contexte. Ainsi, on ne dira pas que *grand* est polysémique uniquement en raison de son caractère syncatégorématique (un grand éléphant n'a pas du tout la même taille qu'une grande souris, ni d'ailleurs qu'une grande chambre ou qu'une grande ville). Pour prendre un exemple d'un autre type, peut-être plus clair, il ne viendrait à l'idée de personne de traiter le mot *mammifère* de polysémique parce qu'il peut être utilisé aussi bien pour parler d'un éléphant que d'une souris². D'une manière générale, dans le "partage des tâches" entre sémantique et pragmatique, la polysémie est une affaire de sémantique, ou pour reprendre les termes de Sperber et Wilson (1989), la polysémie est du côté du modèle du code, pas du côté du modèle inférentiel.

Dans la perspective qui s'est imposée ces dernières années (cf. Moeschler et Reboul, 1994), ce partage des tâches entre sémantique et pragmatique n'est pas une simple division du travail entre linguistes sémanticiens et théoriciens de la pragmatique. Il lui correspond une hypothèse cognitive sur le processus de compréhension des énoncés. Celui-ci serait séquentiel :

- Il y aurait d'abord un "décodage" de la phrase aboutissant à une représentation du sens "linguistique" de celle-ci, sous la forme d'une proposition logique pour la plupart des auteurs.

- Et dans un deuxième temps un processus inférentiel, qui prend en compte les conditions d'énonciation, des connaissances sur l'état du monde et des principes régissant la communication, comme le principe de pertinence, pour aboutir à une véritable représentation mentale de la signification "pragmatique" du message.

Il faut remarquer que cette vision "étapiste" est une hypothèse cognitive très forte, dont, comme nous le verrons, la vraisemblance est loin d'être évidente. Mais en tout cas, dans ce cadre théorique, la polysémie correspond à une réalité cognitive : le "récepteur" de l'énoncé doit d'abord résoudre le problème que pose la pluralité des sens d'une unité linguistique, en s'appuyant uniquement sur les

¹. On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996, chap. 1) une présentation plus détaillée de ce problème, ainsi qu'une des formulations possibles des "postulats", généralement implicites, qui sous-tendent toute caractérisation de la polysémie.

². Encore que... La confusion est telle dans certains milieux que l'on trouve effectivement de telles aberrations : ainsi L. Barsalou et D. Billman (1989, p. 146) déclarent que le mot *dog* est polysémique parce qu'il peut évoquer un caniche ou un bull-dog !

formes linguistiques présentes dans la phrase sous-jacente à cet énoncé, *avant* de prendre en compte les conditions d'énonciation. Bien sûr, il peut y avoir ambiguïté de la phrase : ce qui peut conduire à construire, au cours de la première étape, plusieurs formes logiques concurrentes pour représenter le sens linguistique, qui sont ensuite "filtrées", au cours de la deuxième étape. Mais cela ne change rien à la réalité cognitive de la polysémie, au contraire. Que la résolution du problème ait lieu au cours de la première étape ou au cours de la seconde, cela ne remet pas en cause le fait que la polysémie pose un problème cognitif au récepteur d'un énoncé.

Le but de cet article est de montrer que la prise en compte de l'ampleur et de l'omniprésence de la polysémie rend difficilement crédible cette hypothèse étapiste, et de proposer un autre cadre théorique dans lequel la prise en compte des conditions d'énonciation intervient dès le début du processus de construction du sens par les interlocuteurs. Du coup, cela nous conduira à réinterroger le statut de la polysémie : ne serait-ce qu'un simple "artefact", produit par l'étude hors contexte d'unités linguistiques qui, en fait, ont toujours la même fonction dans la construction du sens de tous les énoncés auxquels ils participent, ou bien y a-t-il place, dans cette théorie aussi, à une pluralité de sens pour une même unité linguistique ?

L'hypothèse étapiste

Le cognitivisme

Cette hypothèse étapiste s'inscrit dans le paradigme dominant en sciences cognitives, paradigme que l'on peut appeler *cognitivist*, et qui est fondé sur la convergence de la théorie de Chomsky en linguistique et celle de Fodor en psychologie cognitive. En effet, même si Chomsky lui-même reste très réticent sur ce point (cf. Chomsky 1995), il est très fréquent d'identifier la "forme logique", interface sémantique de l'organe du langage chomskyen, avec le "mentalais", langage de la pensée selon Fodor (1986). C'est par exemple la position de Steven Pinker, qui, dans son best-seller *The Language Instinct* (1994), n'hésite pas à déclarer d'une part que la théorie computationnelle de l'esprit (qu'il fait remonter à Turing) est "aussi fondamentale pour la science cognitive que la théorie de la cellule pour la biologie et la tectonique des plaques pour la géologie" (p. 78) et d'autre part que "connaître une langue, c'est donc savoir comment traduire le mentalais en suites de mots et vice versa" (p. 82³).

Dans cette perspective très "orthodoxe", la séparation des rôles entre sémantique et pragmatique dans le processus de compréhension des énoncés est particulièrement claire. En caricaturant à peine, on peut décrire comment les choses se passent de la manière suivante. Le "module" linguistique permet de passer de la forme sonore à la forme logique qui constitue "le contenu propositionnel" de l'énoncé. Ensuite, le "module central" prend le relais pour calculer, en pur mentalais, sa force illocutoire et autres ingrédients des actes de langage véhiculés par l'énoncé. Cette séparation arrange tout le monde. Côté linguistique, cela cadre parfaitement avec le choix fondamental des linguistes de cette école : le "primat de la syntaxe". En effet, l'analyse linguistique consiste principalement dans cette optique à construire la structure syntaxique de la phrase : le passage à la forme logique est alors assuré par une simple interface, qui ne fait qu'appliquer le principe de compositionnalité, qui assure une correspondance univoque entre l'arbre syntaxique et la forme logique. Côté pragmatique, cela conforte les approches logicistes et computationnelles de la théorie de l'esprit : la "traduction" opérée par le module linguistique assure une homogénéité des représentations mentales sous forme de propositions logiques à partir desquelles on peut travailler sérieusement dans un cadre strictement hypothético-déductif.

Et la polysémie dans tout ça ? Elle est tout simplement évacuée, comme un problème marginal qui n'intéresse ni les uns ni les autres. La division du travail consiste ici à renvoyer le problème à l'autre sans trop se préoccuper de savoir s'il peut effectivement le prendre en charge. Reprenons l'exemple de *grand* que nous avons évoqué dans l'introduction. Sans trop forcer le trait, on peut avancer que le linguiste qui adopte cette façon de voir considérera qu'il s'agit là de problèmes lexicaux, sans grand intérêt, sauf peut-être l'opposition classique entre *un grand homme* et *un homme grand*, dans laquelle

³. C'est moi qui traduis ces deux citations.

le rôle incontestable que joue la syntaxe mérite une analyse fine. Mais pour le reste, il n'y a pas d'enjeu réel dans ce cadre théorique, et il y a fort à parier que le calcul compositionnel se contentera dans la plupart des cas d'un prédicat GRAND(X) dont la teneur exacte ne sera pas plus précisée, l'hypothèse implicite étant que les connaissances encyclopédiques dont est muni le processeur central permettra de toute manière, en dernier ressort, de traiter correctement ce prédicat. Quant au pragmaticien, il utilisera probablement sans autres façons ce même prédicat GRAND(X), dont la signification précise ne l'intéressera pas plus, estimant à bon droit que le module linguistique se sera chargé de le débarrasser de sa polysémie, puisqu'elle relève effectivement de la sémantique linguistique.

Ainsi y aura-t-il consensus sur ce prédicat GRAND(X), que chaque acteur trouvera commode d'utiliser, même si la confusion possible avec le mot de la langue *grand* lui paraîtra un peu gênante, ne serait-ce que pour des raisons didactiques. Mais il considérera que le changement de typographie, ajouté à une syntaxe suffisamment exotique (même si elle n'est pas du meilleur goût, y compris du point de vue du logicien) suffira à prémunir le lecteur non initié de tout fâcheux amalgame. Comme le dit Steven Pinker, qui mérite là d'être cité directement en anglais :

The shape of one group of ink marks, SOCRATES, is a symbol that stands for the concept of Socrates. The shape of another set of ink marks, ISA, stands for the concept of being an instance of, and the shape of the third, MAN, stands for the concept of man. Now, it is crucial to keep one thing in mind. I have put these ink marks in the shape of English words as a courtesy to you, the reader, so that you can keep them straight as we work through the example. But all that really matters is that they have different shapes. I could have used a star of David, a smiley face, and the Mercedes-Benz logo, as long as I used them consistently. (p. 74)

De toute manière, on peut penser en toute bonne foi qu'il ne serait pas très difficile de remplacer ce GRAND(X) par un prédicat plus adéquat et mieux justifié : simplement, cela réclamerait un travail supplémentaire, sans grand intérêt, qui ne pose pas de difficultés théoriques majeures. Mais cela est-il si vrai ? Considérons le cas où *grand* porte sur un déictique, comme dans :

Alors là, oui, ça, c'en est un grand !

Cette exclamation peut être un énoncé isolé, pour peu que l'entité en question soit suffisamment saillante dans la situation. Si l'on se place dans la perspective strictement modulariste, comment le module linguistique pourrait savoir s'il s'agit d'un vin, d'un château, d'un chapeau, d'un embouteillage, d'un tour de magie, ou d'un raton laveur ? Comment pourrait-il traduire en mentalais, dans ces conditions ? Et ne serait-ce que par "courtoisie" envers le lecteur anglophone, doit-on utiliser TALL(X), BIG(X) ou GREAT(X) ? Il n'y a visiblement pas de concept universel qui correspondrait à l'extension lexicale du mot français *grand*. Si le module linguistique doit vraiment traduire l'énoncé ci-dessus en mentalais sans faire appel aux conditions d'énonciation, il va falloir admettre qu'il existe des "dialectes" de mentalais qui correspondent chacun à une langue "naturelle". Attention ! La thèse de Sapir-Whorf n'est pas loin... D'ailleurs, il est significatif que le chapitre du livre de Pinker sur le mentalais, s'il est en grande partie consacré à une vigoureuse réfutation de cette thèse honnie, se termine par une curieuse concession, qui ne ferme pas complètement la porte à l'hypothèse de variantes dialectales de mentalais :

Now, it could be that English speakers think in some kind of simplified and annotated quasi-English, with the design I have just described, and that Apache speakers think in a simplified and annotated quasi-Apache. But to get these languages of thought to subserve reasoning properly, they would have to look much more like one another than either one does to its spoken counterpart, and it is likely that they are the same : a universal mentalese.

Étapisme et pragmatique

Bien sûr, le livre de Pinker présente une thèse extrême, et qui plus est, ultra-simplifiée dans le but, sûrement louable, de la rendre accessible au grand public. Bien des auteurs, et en particulier des pragmaticiens, sont conscients de ce type de problèmes, et ont cherché à y apporter des solutions dans le cadre de l'étapisme. Pour ne prendre qu'un exemple, la théorie de la pertinence (cf. Sperber et Wilson, 1989) offre une vision moins caricaturale et plus réaliste des processus de compréhension, tout en se réclamant de Fodor et donc d'un passage par un module linguistique périphérique, automatique et inconscient, avant le traitement par le système central, responsable du processus de

compréhension proprement dit. Mais cette fois-ci les problèmes ne sont pas évacués. A partir d'exemples d'énoncés comme

Ça va refroidir

Sperber et Wilson montrent (pp. 267-288) que le module inférentiel central a un rôle important à jouer pour aboutir à une première forme propositionnelle représentant le contenu sémantique de ces énoncés : rôle de " désambiguïsation " (ex. : choix entre *refroidir* = *rendre froid* et *refroidir* = *devenir froid*), de " détermination des référents " (ex. : *ça* = *le repas*), et " d'enrichissement sémantique " (ex. : *va* = futur immédiat). A juste titre, ils insistent (p. 283) sur l'interaction entre ces trois processus, qui ne peuvent donc pas être traités indépendamment, et d'une manière générale ils constatent, avec une grande lucidité :

Cette tâche, tout le monde en convient, est une tâche inférentielle. Mais les travaux de pragmatique ne disent presque rien sur la manière dont cette tâche est accomplie, et se contentent généralement de remarquer que les maximes gricéennes et le savoir mutuel jouent un rôle dans son accomplissement. En outre, la complexité de la tâche est sous-estimée : elle est réduite à la simple sélection d'un sens et d'une référence uniques parmi un ensemble limité de possibilités. Le fait qu'il faut souvent enrichir la forme logique de l'énoncé n'est pas pris en considération ; le processus de cet enrichissement n'est pas décrit. (p. 268)

Pour rester dans le cadre d'un traitement séquentiel, ils proposent de considérer que les représentations sémantiques issues du processus automatique et inconscient de " décodage " linguistique de l'énoncé sont des " formes propositionnelles incomplètes ", des " représentations fragmentaires de pensée ", qui " peuvent alors servir de schémas d'hypothèse et aider à reconstituer d'abord la forme propositionnelle de l'énoncé, puis ses explicitations ". Cette notion d'incomplétude reste un peu floue (il est vrai que ce n'est pas le propos central du livre) : visiblement, la notion de forme logique avec variables non complètement instanciées est insuffisante, en particulier pour permettre " l'enrichissement sémantique " ultérieur.

De toute manière, les auteurs proposent eux-mêmes de complexifier quelque peu l'articulation entre le module linguistique et le module central, pour rendre compte des effets de *garden path* et autres phénomènes du même genre. Par exemple, pour expliquer l'interprétation préférentielle hors contexte donnée à la célèbre phrase ambiguë *La petite brise la glace*, ils imaginent qu'au cours du décodage linguistique de la phrase, il puisse y avoir des échanges entre les deux modules (p. 278). Plus précisément ils proposent que les interactions aient lieu au mot à mot : ainsi, après avoir traité *La petite brise la*, le module linguistique, avant de traiter *glace*, " donne le choix au mécanisme central entre une interprétation où le deuxième *la* est un article défini, et une autre interprétation où ce *la* est un pronom ", et c'est le principe de pertinence qui permet d'opter pour l'article défini, ce qui explique que la deuxième interprétation ne soit jamais construite hors contexte. Ce même principe de traitement mot à mot est aussi utilisé, plus loin dans le livre (pp. 303-325), pour expliquer les phénomènes de focalisation et d'opposition thème/rhème : le module central a accès non seulement à l'ordre des mots, mais aussi à des caractéristiques sonores, comme le contour intonatif et l'accentuation. On est loin du principe d'autonomie de la syntaxe ! En fait, il ne reste plus qu'une version si affaiblie du modularisme de Fodor qu'on est en droit de se demander si elle conserve encore une utilité quelconque dans le dispositif théorique que les auteurs ont mis en place.

La polysémie

Ainsi, et c'est ce que nous voulions montrer en prenant l'exemple de la théorie de la pertinence, on peut trouver d'excellents arguments dans des travaux de pragmatique pour remettre en cause l'étapisme qui sous-tend la division traditionnelle entre sémantique et pragmatique. Mais c'est au sein même de la sémantique linguistique que l'on peut trouver les raisons les plus profondes qui le disqualifient vraiment. Comme nous l'avons vu, le calcul de la représentation sémantique est généralement fondé dans cette approche sur le principe de compositionnalité. Le sens de l'énoncé est obtenu par un calcul ascendant utilisant la structure syntaxique arborescente de la phrase pour obtenir noeud après noeud le sens des syntagmes à partir du sens des unités lexicales qui constituent les "feuilles" de l'arbre.

Or cela pose des problèmes considérables, dont sont conscients tous ceux qui ont "pratiqué" le

traitement automatique de textes (cf. Fuchs et al., 1993). D'abord, parce que l'omniprésence de la polysémie lexicale provoque une explosion combinatoire rédhibitoire pour toute phrase un peu complexe que l'on doit analyser. Et il ne s'agit pas ici de ces exemples d'école de phrases ambiguës, telles que *l'avocat était marron*, que l'on a effectivement peu de chance de rencontrer dans un texte. Il s'agit de phrases "normales", dont un lecteur non spécialiste de ces questions aurait du mal à dire en quoi elles pourraient être ambiguës pour un ordinateur. Prenons par exemple le phrase suivante :

Il défendait avec une grande assurance cet article, alors qu'il n'en avait parcouru que les quelques lignes qui composaient son chapeau.

Personne n'y voit, en première lecture, la moindre ambiguïté. Mais pour un programme informatique fonctionnant suivant le principe de compositionnalité, c'est inextricable. En effet, si l'on regarde de plus près les principaux éléments lexicaux qui la composent, on s'aperçoit qu'ils sont tous polysémiques : *défendre* (interdire ? soutenir ? etc.) ; *parcourir* (accomplir un trajet ? examiner rapidement ? etc.) ; *composer* (consister en ? produire ? etc.) ; *assurance* (garantie ? confiance en soi ? etc.) ; *article* (objet de commerce ? texte ? mot ? etc.) ; *ligne* (trait ? trajet ? fil ? etc.) ; *chapeau* (couvre-chef ? en-tête ? etc.) ; sans compter *grand*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Bref, il semble difficile de mener un calcul ascendant à partir du sens des unités lexicales, dans la mesure où chacune d'elles n'acquiert son sens qu'en fonction de la présence des autres : le sens de *chapeau* dépend de celui d'*article*, qui dépend lui-même de celui de *ligne*, qui dépend à son tour de celui de *chapeau*, etc. Si l'on devait examiner l'ensemble de toutes les possibilités avant de choisir la meilleure, on arriverait vite à des nombres astronomiques (plusieurs centaines de milliers si l'on compte une moyenne de 5 sens distincts par unité, ce qui est sans doute sous-évalué). Et encore, rien ne dit que l'on arriverait à éliminer toutes les solutions "parasites", où il serait question de défenseur d'article de loi travaillant avec une compagnie d'assurance, ou d'article de pêche à la ligne interdit, ou encore, en forçant un peu la note, de lignes de fortification visiblement indéfendables pour peu que l'on se donne la peine de les parcourir en entier !

A cette première difficulté s'en ajoutent d'autres : on peut montrer que la polysémie n'épargne pas plus les unités dites "grammaticales", comme les déterminants, prépositions, adverbes modaux et aspectuels, marques de temps verbaux, et autres morphèmes ou mots "outils". Et elle n'épargne pas non plus le sens des fonctions syntaxiques, comme la fonction sujet par exemple, qui peut, suivant les cas, désigner l'agent du procès (*Pierre court*), le siège du procès (*La maison brûle*), l'instrument (*La clé ouvre*), etc. Ce phénomène⁴ est donc constitutif de la structure des langues, et l'assignation d'un sens à n'importe quel énoncé ne peut se faire qu'en intégrant le contexte à toutes les étapes de la construction de ce sens. Après tout, certaines des interprétations que nous avons appelées "parasites" pour l'énoncé ci-dessus pourraient très bien s'avérer les seules acceptables dans un contexte et des conditions d'énonciation spécifiques : elles n'apparaissent comme parasites que lorsqu'on considère cet énoncé isolément, "hors contexte", ce qui, comme on le sait bien, n'est qu'une manière de caractériser un contexte bien particulier (en l'occurrence, le contexte d'un article de linguistique, dans lequel cet énoncé a reçu explicitement le statut d'exemple destiné à illustrer un point de raisonnement).

On n'échappe donc pas, pour des raisons proprement linguistiques cette fois-ci, à la nécessité de faire une place importante aux conditions d'énonciation dans la caractérisation du comportement sémantique des unités de la langue. Si l'énoncé en question n'est pas ambigu, c'est parce que, dans les conditions d'énonciation dans lesquelles nous l'avons introduit et que nous venons de préciser, pour tout locuteur du français, *défendre avec une grande assurance* ne saurait évoquer une compagnie d'assurance, et *parcourir les lignes d'un article* évoque sans alternative possible une activité de lecture. Il faut donc définitivement renoncer à l'étapisme et admettre que les conditions d'énonciation sont indissociables, à quelque niveau que ce soit, du processus d'assignation du sens. Mais une fois ce point acquis les problèmes qui se posent sont les suivants : quelle hypothèse cognitive sur l'activité de langage doit remplacer l'étapisme ? comment décrire le comportement sémantique des unités linguistiques dans ce nouveau cadre théorique ? et enfin quelle place occupe la polysémie dans cette

⁴. On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996, chap. 2) un panorama de l'omniprésence de la polysémie, s'appuyant sur une classification des unités linguistiques le long d'un continuum allant des unités lexicales aux unités grammaticales et aux constructions syntaxiques (traitées elles aussi comme des unités linguistiques particulières : les unités syntaxiques).

perspective, si tant est qu'elle ne soit pas réduite à un simple effet secondaire des manipulations (légitimes) auxquelles procède le linguiste dans son analyse du système de la langue ?

L'hypothèse de la scène verbale

Le champ intersubjectif

L'hypothèse que nous proposons⁵ repose sur l'idée que l'activité de langage consiste à construire un espace cognitif d'un type bien particulier, un *champ intersubjectif* partagé par les interlocuteurs. L'objectif de l'énonciation est de créer, de stabiliser et d'enrichir cet espace, de manière à lui donner une forme d'existence, au sens phénoménologique du terme : cet espace "apparaît" devant les interlocuteurs, il prend une consistance propre qui modifie la situation, chaque sujet devant prendre en compte ce nouvel élément qui devient à sa manière un acteur dans la relation intersubjective. Quand quelqu'un s'exprime, que ce soit pour raconter une histoire, donner une information, proférer un jugement, etc., il fait surgir devant lui et ceux qui l'écoutent une "scène", dont chacun a conscience qu'elle s'offre à son "regard" (nous reviendrons sur cette terminologie en partie inadéquate parce que trop "visuelle") en même temps qu'à celui des autres. Chacun a conscience, y compris le locuteur lui-même, qu'elle ne lui appartient pas en propre, qu'elle ne saurait se confondre avec ses pensées, qu'elle a acquis un statut intersubjectif irréversible. Chacun peut penser ce qu'il veut de ce qui a été dit, mais personne ne peut s'empêcher d'avoir conscience de l'apparition de ce dit dans le champ intersubjectif. Le locuteur lui-même doit "faire avec". Il perçoit, comme les autres, ce qui s'est construit à travers les paroles qu'il a proférées, et il peut mesurer la distance entre les pensées qu'il voulait exprimer et ce qu'il a effectivement placé dans l'espace commun de l'interlocution. Le verbe français *dire* correspond d'ailleurs très précisément à cette opération de construction. *Dire quelque chose*, c'est ajouter un élément à la scène intersubjective ; *parler pour ne rien dire*, c'est proférer des paroles sans que rien ne se construise sur cette scène ; *dire tu vois ce que je veux dire*, c'est demander à l'interlocuteur si, au-delà des mots prononcés dont on a pu mesurer l'inadéquation partielle, on a bien réussi à placer sur la scène les éléments que l'on voulait y voir figurer ; *se dire quelque chose*, c'est construire pour soi seul une scène que l'on pose en quelque sorte devant soi et avec laquelle on interagit, ce que l'on peut clairement distinguer de l'activité mentale évoquée par *penser*.

Le terme de "scène" que nous avons utilisé peut prêter à un malentendu. Il ne s'agit pas en effet dans notre esprit d'une sorte de perception visuelle, un type particulier d'hallucination collective par laquelle les interlocuteurs "verraient" évoluer des formes de nature spatio-temporelle évoquées par les énoncés. En fait, cette scène est d'une tout autre nature cognitive. Nous détaillerons un peu plus bas ses principales propriétés, mais il faut dire tout de suite que les éléments qui la constituent conservent des propriétés de signes (Visetti 1996), au sens où ils restent étiquetés par des expressions linguistiques. Pour cette raison, nous parlerons désormais de *scène verbale*, marquant ainsi l'irréductibilité des signes qui entrent dans sa composition. Comme nous le verrons aussi rapidement, ces éléments sont structurés par des relations topologico-dynamiques, ce qui justifie de parler d'un espace dans lequel ils se déploient. Mais c'est un espace abstrait, qui ne saurait s'identifier à l'espace des formes visuelles. Même dans le cas de la narration, où l'on peut avoir l'impression qu'évoluent sur cette scène des acteurs plongés dans un cadre spatio-temporel "concret", la scène verbale ainsi construite garde des propriétés spécifiques qui la différencient radicalement d'une scène visuelle. A fortiori, dans d'autres activités de langage : les scènes verbales évoquées par exemple par l'expression de sentiments amoureux, l'énoncé d'un théorème mathématique ou un exposé sur la phonologie du français ne peuvent être décrites par des scènes visuelles, alors qu'elles partagent l'essentiel de leurs propriétés avec les scènes verbales narratives.

Notons aussi que cette hypothèse d'un champ intersubjectif partagé ne se limite pas aux situations de parole où l'énonciation se fait en présence des interlocuteurs. Elle s'étend aussi aux interlocutions décalées dans l'espace et dans le temps, qu'il s'agisse d'écrits ou de diffusions orales en direct ou en différé : dans ces cas aussi, l'auteur cherche à produire le même effet de construction de scènes verbales pour les interlocuteurs visés. Il ne s'agit pas de sous-estimer la spécificité de chaque situation,

⁵ On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996, chap. 9) une première esquisse de cette hypothèse.

au contraire : la diversité des conditions d'énonciation conduit à des utilisations différentes des outils linguistiques. Simplement, l'objectif est le même : se servir de la langue pour faire surgir cet espace intersubjectif où peut se déployer le sens.

Cette perspective transforme radicalement les données du problème classique de la référence. En effet, les expressions linguistiques ne réfèrent pas aux objets du monde, pas plus d'ailleurs qu'à des "mondes possibles" et autres univers contrefactuels. Elles réfèrent aux entités de la scène verbale qu'elles ont contribué à évoquer. Et ces entités ne sont ni des mots ni des choses : elles ont leur forme d'existence phénoménologique propre, à laquelle contribuent à la fois les mots et les choses. Plus précisément, les choses interviennent dans ce processus d'évocation de deux manières : d'une part directement, à partir des éléments présents dans la situation d'énonciation, et d'autre part, par l'intermédiaire de nos connaissances sur le monde, des catégorisations dont les mots sont le reflet.

Ainsi, quand on dit *Le petit chat est mort*, les interlocuteurs mobilisent instantanément, sans même en prendre conscience, leurs connaissances sur les chats, la mort, et la situation présente pour construire une scène verbale cohérente comprenant une entité étiquetée *chat*, compatible avec les conditions d'énonciation, la qualité évoquée par *petit*, et l'instruction de détermination portée par l'article *le*, et la scène montre que l'entité ainsi construite doit être affublée de la propriété évoquée par *mort*. Peu importe qu'il s'agisse d'une fiction, d'un rêve, d'un épisode de la vie quotidienne : une scène verbale adaptée surgira dans l'espace de l'interlocution, donnant une existence à cette entité dans le champ intersubjectif. Cette scène verbale peut alors devenir l'objet d'autres activités cognitives :

- D'une part, des activités de type pragmatique : pourquoi le locuteur a-t-il produit un tel énoncé ? quel rapport cela a-t-il avec la situation ? si cela a un rapport avec la réalité —et seulement dans ce cas— quel est son statut véridictionnel : vrai ou faux ? quelle incidence cela doit-il avoir sur la situation : y a-t-il quelque chose à faire ou est-ce une simple information ? etc.

- D'autre part, des activités de type herméneutique : cet énoncé renvoie-t-il à d'autres énoncés, d'autres signes du réseau sémiotique dans lequel nous baignons ? Le choix d'un terme comme *petit* ou *mort* est-il significatif en soi, révélateur d'autres intentions signifiantes, d'autres aspects de la subjectivité du locuteur ? etc.

Nous ne nous étendons pas plus sur ces questions, qui mériteraient pourtant de longs développements. Le seul point qui nous importe ici, c'est que dans ce cadre théorique, on peut séparer nettement d'un côté une linguistique dont l'objet est de rendre compte de la construction des scènes verbales à partir des formes linguistiques énoncées, et qui comprend une théorie de la "référence", originale en ce que les formes linguistiques "réfèrent" à des entités construites possédant un statut phénoménologique bien spécifique, et d'un autre côté une pragmatique et une herméneutique, prenant comme point de départ ces scènes verbales et les intégrant l'une dans une théorie générale de la communication et des interactions humaines, et l'autre dans une théorie générale de l'interprétation où importe avant tout leur statut de signes qui ouvre le cycle sans fin du jeu des réinterprétations successives et de l'intertextualité.

Ce nouveau partage des tâches permet de résoudre les difficultés que nous avons exposées dans la première partie de cet article⁶. Ainsi, reconsidérons l'exclamation

Alors là, oui, ça, c'en est un grand !

Même s'il s'agit d'un énoncé isolé, la présence de *ça* impose aux interlocuteurs de construire sur la scène verbale l'entité correspondant à l'objet du monde le plus saillant dans la situation, mettons le raton laveur qui vient de se montrer. Et l'énoncé conduit à affubler cette entité de la qualité évoquée par *grand* (on reviendra sur le mécanisme précis qui fait que dans le cas d'un raton laveur c'est de sa taille qu'il s'agit). Que le mot *raton laveur* ait été prononcé ou non n'entraîne pas de différence

⁶ On peut montrer aussi, mais ce n'est pas notre propos ici, que cela permet de résoudre bien des problèmes qui hantent les théories véridictionnelles de la référence. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, dans *Les fantômes, ça n'existe pas*, l'expression *Les fantômes* ne pose pas de problème référentiel particulier : elle réfère à une entité qui est construite sur la scène verbale, et c'est sur cette scène verbale qu'est évoqué le fait qu'aucun objet du monde ne lui correspond (cf. Franckel et Lebaud 1990, p. 216, pour une analyse linguistique de cet énoncé dans le cadre de la théorie de Culioli qui est parfaitement compatible avec le point de vue exposé ici).

radicale⁷ : dans les deux cas, l'entité construite correspond à l'animal présent dans la situation et elle est étiquetée lexicalement par *raton laveur* (comme le prouve le fait que si c'était une poule d'eau qui était apparue sans qu'on en ait parlé avant, on aurait eu *Alors là, oui, ça, c'en est une grande !* ce qui montre bien que l'aspect lexical de l'entité est présent sur la scène verbale dans tous les cas de figure).

Propriétés de la scène verbale

Quelles sont les principales propriétés de ces scènes verbales, qui tiennent donc dans notre dispositif théorique une place essentielle ? Nous nous contenterons ici d'un très bref aperçu, pour revenir au plus vite à l'objet principal de cet article.

- Toute scène verbale est munie d'un *point de vue*, lui aussi partagé par les interlocuteurs. Certaines entités sont à l'avant-plan de la scène⁸, d'autres en arrière-plan. Les marqueurs linguistiques de thématization, de clivage, de focalisation, de mise en relief, etc. permettent de construire et de modifier ce point de vue. En particulier, l'intonation joue un rôle important à l'oral dans ces opérations, qui réclament un ajustement intersubjectif constant (cf. Danon-Boileau et Morel 1995, Berthoud 1996, Lacheret, Ploux et Victorri à paraître).

- Les scènes verbales sont munies de propriétés de *récurtivité* : de nouvelles scènes verbales, avec leur point de vue associé, peuvent être ouvertes à l'intérieur de la première. L'expression des modalités, le jeu de la polyphonie énonciative (Ducrot 1984), le discours rapporté, etc. sont autant de mécanismes différents, qui, chacun à leur manière, opèrent sur cette structure imbriquée de scènes verbales, spécifiant et modifiant les relations entre les scènes et les points de vue associés⁹.

- Les scènes verbales sont munies de propriétés *topologico-dynamiques*¹⁰. Les entités ont des caractéristiques topologiques (intérieur, extérieur, frontière, contact, etc.) et sont animées de "mouvements" sur la scène. Ces mouvements abstraits peuvent correspondre aussi bien à des procès concrets impliquant des occurrences spatio-temporelles qu'à des opérations mentales dans des espaces notionnels. En particulier toute la panoplie des marqueurs aspectuo-temporels sert, dans les deux cas, à spécifier les différents points de vue selon lesquels ces mouvements sont "montrés" sur la scène verbale¹¹.

De cette vue d'ensemble, à peine esquissée et bien trop lapidaire pour constituer une véritable présentation d'une théorie encore en chantier, il nous suffira de retenir deux points :

- Cette théorie fait écho à de nombreux travaux en sémantique, qui, s'ils proviennent de courants théoriques très divers, présentent un certain nombre de points de convergence avec les idées développées ici. Il ne s'agit pas donc pour nous de "refaire" une sémantique, mais plutôt de nous appuyer sur ces travaux pour leur donner un nouvel éclairage. Plus spécialement, ce cadre théorique entre en résonance étroite avec la théorie de l'énonciation d'Antoine Culioli, à laquelle il doit beaucoup.

- Dans ce cadre, l'objet de la sémantique consiste à rendre compte du processus de construction des scènes verbales. Chaque unité linguistique, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou syntaxique (cf. note 3) joue dans ce processus un rôle spécifique qu'il s'agit de décrire. Qu'on les appelle "briques de construction", "opérateurs" ou "instructions", elles ont le même statut d'éléments d'évocation de scènes verbales. Bien sûr, les unités lexicales servent plutôt à évoquer des entités, des événements impliquant ces entités, des qualités qui leur sont attribuées, etc., alors que les unités grammaticales et syntaxiques servent surtout à évoquer des relations, des points de vue, etc., mais il n'y a pas de différence fondamentale : elles ont toutes un aspect référentiel (au sens que nous donnons à référence), et elles

⁷ Ce point aussi mériterait de longs développements, puisqu'il offre une perspective nouvelle aux débats sur l'opposition anaphore/déixis (cf. Kleiber 1991), en ramenant en fait ces deux concepts à un seul et même mécanisme.

⁸ Dans ce qui suit nous userons et abuserons de la métaphore "cinématographique" pour parler des scènes verbales, parce qu'elle est très (trop ?) commode pour présenter les propriétés des scènes verbales, en particulier leurs caractéristiques topologico-dynamiques. Mais ce n'est qu'une métaphore : comme nous l'avons déjà souligné, les scènes verbales sont d'une nature phénoménologique radicalement différente de celle des scènes visuelles.

⁹ Entre autres, la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1984) peut être réinterprétée dans ce cadre.

¹⁰ Les grammaires cognitives nord américaines (Langacker 1986, Lakoff 1987, Talmy 1988, etc.) et la théorie de Culioli (1990) ont, chacune à leur manière, mis l'accent sur le caractère fondamental de la topologie et de la dynamique en sémantique linguistique, en particulier pour la sémantique grammaticale.

¹¹ Pour une analyse du temps et de l'aspect qui conforte cette approche, voir Gosselin 1996.

sont toutes "incomplètes", en ce que chacune dépend du co-texte et de la situation d'énonciation pour jouer leur rôle d'évocation.

Formes schématiques

La sémantique d'une unité linguistique ne peut donc pas être décrite de façon statique, en énumérant ses sens comme le fait le dictionnaire. Ce qui importe, c'est son comportement dans le processus de construction de la scène, à partir de son potentiel d'évocation et de la manière dont elle interagit avec les autres unités et la situation (qui comprend les scènes déjà construites) pour remplir sa fonction. C'est un processus de type gestaltiste : le tout, à savoir la scène évoquée par l'énoncé, est le résultat de l'interaction des parties, à savoir les éléments de scène évoqués par chaque unité. C'est un processus dynamique : la stabilité de la forme globale est l'aboutissement des influences que les unités exercent les unes sur les autres. La structure syntaxique de l'énoncé n'est pas le point de départ du calcul du sens comme dans les théories qui défendent l'autonomie et le primat de la syntaxe. Ici au contraire, la structure syntaxique est un résultat de l'interaction, les regroupements syntagmatiques se "révèlent" au cours du processus comme autant de stabilisations partielles conduisant à la forme globale¹².

Pour décrire le comportement sémantique d'une unité, il faut donc pouvoir spécifier les éléments avec lesquels elle entre en interaction, qui influencent son pouvoir d'évocation et qu'elle influence en retour dans un même mouvement. Nous appelons cela le processus de *convocation-évocation* : chaque unité convoque des éléments de scène verbale et évoque à son tour de nouveaux éléments. Prenons l'exemple de *grand*. Comme on l'a vu, *grand* peut s'appliquer à toutes sortes d'entités, et produire des effets chaque fois différents, avec tout de même une constante : chaque fois, *grand* évoque qu'une des "dimensions" de l'entité est supérieure à ce que l'on pouvait attendre. C'est que *grand*, comme les autres unités linguistiques, ne peut être décrit isolément, indépendamment des éléments qu'il convoque et avec lesquels il interagit. On peut formuler son comportement sémantique de la manière suivante :

Grand convoque (1) une entité particulière, (2) une propriété quantifiable de cette entité, (3) une classe d'entités de même type qui sert de référence. *Grand* évoque le fait que l'entité en question est, pour la propriété convoquée, nettement supérieure à la moyenne de la classe de référence.

Ainsi, quand on dit d'un enfant *il est grand pour son âge*, l'entité convoquée est l'entité évoquée par *il*, la propriété convoquée est la taille de l'enfant, et la classe convoquée est l'ensemble des enfants du même âge. Ces trois éléments doivent toujours être convoqués pour que *grand* puisse jouer son rôle d'évocation. Si l'on dit *voilà ce que j'appelle un grand vin*, une classe de référence est quand même convoquée : la situation et les connaissances des interlocuteurs suppléent à l'absence d'indication explicite sur le choix de cette classe. Et si l'on s'exclame simplement *Grand !*, ce sont les trois éléments qui doivent être trouvés dans le contexte énonciatif.

Cette description du comportement sémantique d'une unité en termes de convocation-évocation, nous l'appelons la *forme schématique* associée à l'unité. Les formes schématiques permettent donc de rendre compte du caractère incomplet des unités de la langue, et de la contribution plus ou moins importante qu'elles apportent à la construction de la scène verbale, suivant les énoncés dans lesquelles elles se trouvent. Au cours du processus, elles s'enrichissent elles-mêmes à l'aide des éléments qu'elles ont convoqué. Le résultat final est une scène verbale stabilisée, dans laquelle chaque unité a pu "exprimer" son potentiel d'évocation, en s'appuyant sur les éléments de la scène dont il avait besoin pour cela. Toute la complexité du calcul du sens provient de la nécessité de prendre en compte au sein d'une même dynamique le jeu de chacune des unités qui composent l'énoncé. Les unités syntaxiques (cf. note 3) jouent un rôle fondamental dans la hiérarchie de ces interactions. De manière très grossière, on peut résumer cela sous la forme suivante : une unité lexicale donnée peut convoquer l'élément évoqué par une autre unité lexicale parce qu'une unité syntaxique les convoque toutes les deux pour évoquer leur mise en relation. Là encore, il faudrait de longs développements pour exposer et justifier ces mécanismes. Nous sommes de toute manière très loin d'être en mesure de le faire dans toute sa généralité : il s'agit d'une simple hypothèse de travail, qui guide nos recherches dans le domaine de la syntaxe. Notons toutefois que ces idées sont très proches des travaux sur la

¹² On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996, chap. 8) de plus amples développements sur ce point.

Construction Grammar d'Adele Goldberg (1995).

Pour en revenir à *grand*, on a pu remarquer que la forme schématique que nous avons donnée pour cette unité est tout à fait insuffisante. Telle quelle, elle convient aussi bien à *grand* qu'à *gros*, *large*, *lourd*, *profond*, *riche*, *intelligent*, etc. En fait, ce n'est que la partie commune du comportement sémantique de toute une classe d'unités que nous avons ainsi décrite. Pour que la forme schématique soit complète, il faudrait préciser par quel mécanisme s'opère le choix de la propriété spécifique que convoque *grand* pour l'entité convoquée. C'est là bien sûr la tâche la plus difficile du sémanticien : il faut répondre à deux questions duales : pourquoi, étant donné une entité, parmi toutes les propriétés quantifiables qu'elle possède, c'est l'une d'entre elles qui est sélectionnée par *grand*, et réciproquement pourquoi, étant donné une entité et l'une de ses propriétés quantifiables, c'est *grand* qui est sélectionné pour la qualifier parmi tout le paradigme des unités disponibles dans la langue (*grand*, *gros*, *large*, *lourd*, *profond*, etc.). Nous n'irons pas plus loin sur ces questions sur lesquelles ont déjà "planché" de nombreux linguistes et qui n'ont pas de solution évidente. Il s'agissait simplement ici, à l'occasion de cet exemple, de préciser en quoi consistait le travail d'élaboration d'une forme schématique¹³.

Et la polysémie dans tout ça ?

Le rejet de la polysémie

On pourrait déduire de ce qui précède que nous défendons l'idée que la polysémie n'est qu'un symptôme de l'incomplétude sémantique des unités linguistiques. En effet, puisque de toute façon le sens de l'unité ne se précise dans un énoncé qu'en interaction avec les éléments qu'elle convoque, il n'est pas étonnant de lui découvrir des sens différents et apparentés si l'on analyse son comportement au sein de divers énoncés. Le linguiste, en observant qu'une unité n'accepte pas les mêmes paraphrases dans ces énoncés, ne fait que constater une des manifestations de ce phénomène, manifestation qui a certes son importance puisqu'elle peut permettre d'analyser le comportement sémantique de l'unité, et par là de découvrir sa forme schématique. Mais ce qui compte, c'est cette forme schématique, qui elle est unique : c'est elle que caractérise l'unité, ou plus précisément son *signifié*, permettant ainsi de renouer avec la tradition saussurienne du signe à double face.

Dans cette optique, la polysémie, telle que nous l'avons définie dans l'introduction, ne serait véritablement qu'un artefact de la linguistique. Elle est révélatrice du fonctionnement sémantique des unités, et à ce titre, elle est très précieuse. Mais le linguiste qui en fait un concept explicatif central dans sa théorie confondrait la fin et les moyens : la polysémie est très utile pour l'analyse linguistique, sans pour autant prétendre acquérir un statut théorique dans l'explication des phénomènes. On rejoindrait ainsi la position de François Rastier, qui, dans un cadre théorique radicalement différent, celui de la sémantique textuelle et interprétative (Rastier 1987), parle effectivement de la polysémie comme d'un artefact : "Les problèmes de la polysémie et de l'ambiguïté qui préoccupent la sémantique sont pour l'essentiel des artefacts de la conception essentialiste de la signification" (Rastier, Cavazza, Abeillé 1994, p. 51).

Mais en fait cette position ne nous semble pas tenable pour plusieurs raisons. D'abord il faut noter que l'on ne retrouve pas complètement l'unicité du couple signifiant/signifié qui compose le signe saussurien à cause du phénomène de l'homonymie. Un seul signifiant comme *avocat* correspond indéniablement à deux signifiés : en effet on ne voit pas quelle forme schématique pourrait, par un processus de convocation-évocation pour le moins acrobatique, produire à l'aide d'une même formule magique l'homme de loi et le fruit, même s'il leur arrive d'être marron tous les deux. Si le phénomène

¹³ On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996) un exemple de ce type de travail mené sur l'adverbe *encore*, aboutissant à la formulation d'une forme schématique (appelée maladroitement "noyau de sens") en termes de convocation-évocation (p. 206). Notons aussi, dans une perspective différente mais voisine, le travail d'élaboration de formes schématiques de verbes comme *passer* ou *suivre* dans le cadre théorique culiolien (De Vogüé et Paillard 1997, Franckel, Paillard et Saunier 1997). Bien d'autres travaux, qui n'utilisent pas ce concept de formes schématiques, sont conduits dans une perspective théorique qui nous semble compatible avec notre approche. En premier lieu ceux de Pierre Cadiot, sur les prépositions (Cadiot 1991, Cadiot à paraître), et sur les nominaux (Cadiot 1994, Cadiot et Nemo à paraître) : en particulier, la notion de "propriétés extrinsèques" des unités lexicales développée par Cadiot et Nemo nous semble constituer une avancée théorique importante pour analyser le comportement sémantique des nominaux.

se limitait à ce genre "d'accident" étymologique, le problème serait simple : il suffirait de décréter qu'exceptionnellement, pour quelques unités de la langue, on a affaire à deux signes qui présentent des signifiants indiscernables. Mais, comme on le sait bien, on ne peut pas séparer clairement l'homonymie de la polysémie. Il y a là un véritable continuum¹⁴, qui joue un rôle important dans l'évolution de la langue, et qui rend impossible d'effectuer en synchronie une dichotomie pure et simple entre les deux phénomènes. Reprenons l'exemple de *grand*. Il est au moins une série d'emplois pour lesquels le problème de l'homonymie se pose. Alors que généralement la "propriété quantifiable" que convoque *grand* est une dimension continue (une chambre peut être plus ou moins grande, un vin aussi, et il y a aussi bien des hommes plus ou moins grands que de plus ou moins grands hommes), dans le cas où *grand* s'applique à des relations de parenté, la dimension devient discrète, et même plus qualitative que quantitative : c'est déjà vrai pour un *grand frère* ou une *grande soeur* (on est grand frère ou petit frère, mais pas plus ou moins grand frère), ça l'est encore plus pour un *grand oncle* et un *grand père*, avec, dans ce dernier cas, une particularité morphologique (on dit *grand mère* et *grand tante*), qui marque nettement le figement. Ce type d'emplois ne se limite pas aux relations de parenté : il en existe bien d'autres, certains figés, comme *la grand-rue* ou *la grand-messe*, d'autres très productifs, comme *grand prêtre*, *grand maître* (aux échecs), etc. La forme schématique que nous avons donnée ne convient pas vraiment pour toutes ces expressions. Il est pourtant difficile de parler ici d'homonymie : on reste dans le cadre de sens apparentés, même si l'on doit reconnaître une divergence plus importante, décelable au moyen de critères formels (par exemple l'impossibilité d'utiliser le comparatif que nous avons notée). On pourrait montrer aussi que l'on a une autre série d'emplois qui présente une autre divergence, un peu opposée à celle-ci. Il s'agit des emplois où *grand* n'évoque plus que la mesure d'une propriété quantifiable, sans l'idée d'une valeur supérieure à une moyenne : dans *grand comme un mouchoir de poche*, *plus grand de 20 cm*, *grand comme ça* (accompagné d'un geste montrant la taille), etc. Mais nous ne nous étendrons pas plus sur ce point. Nous voulions simplement montrer qu'il fallait donc se résigner à faire une place théorique à la polysémie, au moins pour rendre compte de ces divergences.

D'une manière plus générale, considérer le paraphrasage comme une manipulation réservée au seul linguiste, et donc sans incidence sur le fonctionnement de la langue, est une erreur. C'est en fait une opération banale, utilisée par tous les locuteurs de la langue, dans de nombreuses circonstances : apprentissage, explicitation, effets littéraires, etc. Il n'est donc pas anodin que *grand* soit remplaçable parfois par *vaste* et d'autres fois par *fameux*. Cela compte dans la manière dont les locuteurs s'approprient leur langue, et cela retentit inévitablement sur l'usage de cette langue et sur son évolution. Le système de la langue n'est pas une simple abstraction de linguiste : c'est un système vivant dans l'esprit des locuteurs, en perpétuelle transformation sous l'effet de son usage au quotidien. Ce qui se passe à ce niveau joue un rôle considérable, sur lequel on ne peut faire l'impasse. Mésestimer l'importance de paraphrases différentes pour une unité comme *grand* conduirait donc à une vision réductrice de la langue. La polysémie n'est décidément pas qu'un artefact de la linguistique.

L'instabilité des formes schématiques

Ainsi, les formes schématiques n'expliquent pas tout : elles sont insuffisantes, à elles seules, pour rendre compte du comportement sémantique des unités. Au cours du processus dynamique de convocation-évocation qu'elles initient, elles ne font pas que "s'enrichir" comme nous l'avons dit plus haut. Elles peuvent aussi être déformées sous l'effet des interactions avec les autres éléments des scènes verbales qu'elles contribuent à construire. Il faut les concevoir comme relativement instables, sujettes à des déformations "précoces" dans le processus de construction du sens, qui modifient considérablement leur comportement dans la suite du processus. Le travail du linguiste qui adopte cette façon de voir ne doit pas se limiter à reconstruire la forme schématique associées à une unité : il doit aussi décrire ces premiers niveaux de stabilisation qui, s'ils sont d'une certaine manière "calculables" à partir de la forme schématique, correspondent à un passage obligé qui modifie le potentiel de convocation-évocation ultérieur de l'unité.

¹⁴ On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996) un modèle mathématique qui permet de prendre en compte ce continuum (p. 84).

Dans leurs travaux sur les formes schématiques, De Vogüé et Paillard (1997) et Franckel, Paillard et Saunier (1997) utilisent le terme de *facettes* pour décrire ce qui nous semble correspondre dans leur approche à ces premiers niveaux de stabilisation. Ce terme correspond bien à l'idée qu'une unité peut ainsi présenter plusieurs "faces", dans ses interactions, un peu à la manière de ces molécules biochimiques dont la conformation présente plusieurs sites potentiellement actifs : suivant que l'un ou l'autre de ces sites sert de siège à une interaction, la molécule se déforme en conséquence et joue un rôle métabolique spécifique. Cette notion de facettes peut donc être très utile pour catégoriser les emplois d'une unité, mais à condition de l'intégrer, comme le font d'ailleurs les auteurs, dans un double continuum. D'abord, un continuum entre les facettes : il s'agit de tendances, et les cas intermédiaires entre facettes ne sont pas à exclure, au contraire. D'autre part, dans le cadre dynamique qui est le nôtre, un continuum entre ce niveau de stabilisation partielle et les autres composants du processus qui agissent en parallèle jusqu'à la stabilisation globale de la scène verbale, expliquant ainsi l'extrême diversité des effets de sens auxquels on aboutit.

Reprenons l'exemple de *grand*. A partir de la forme schématique initiale, on peut distinguer un premier niveau de déformations. Si l'ensemble de référence convoqué est une hiérarchie discrète (comme dans le cas des relations de parenté), *grand* évoque un niveau précis de la hiérarchie, perdant ainsi une partie des propriétés qu'il possède dans le cas (plus standard ?) où il s'applique à une dimension quantifiable continue de l'entité convoquée. Si, au contraire, il est utilisé dans un contexte de comparaison sur une propriété quantifiable de l'entité, il perd ses capacités d'évocation d'une valeur supérieure à la moyenne pour ne plus indiquer que la direction dans laquelle doit être orientée la propriété pour pouvoir faire la comparaison. C'est ce niveau de stabilisation de la forme schématique que l'on pourrait appeler les facettes. Mais parallèlement, selon l'entité convoquée, *grand* prend aussi une "couleur" différente, en convoquant tantôt une propriété quantifiable physique, "visuelle" (taille, hauteur, etc.), tantôt une propriété plus abstraite (importance sociale, renommée, etc.), tantôt une simple intensité quand l'entité convoquée est elle-même une propriété ou un événement (comme dans *grande chaleur* ou *grand bruit*). Le contraste entre *grand homme* et *homme grand* montre qu'il s'agit là d'un niveau de stabilisation auquel peuvent concourir des unités syntaxiques : l'antéposition évoquant plutôt une qualité "intrinsèque", et/ou "subjective", et la postposition plutôt une propriété "accidentelle", et/ou "objective". Cette analyse est bien sûr trop sommaire : une fois de plus, il ne s'agit pas ici pour nous de mener à terme une étude de *grand*, mais d'illustrer sur cet exemple les notions théoriques qui nous importent.

La polysémie redéfinie

L'instabilité des formes schématiques offre la possibilité de donner une nouvelle définition de la polysémie dans ce cadre théorique. Ce que nous venons de décrire, c'est la façon dont se stabilisait le sens d'une unité dans la parole, chaque fois qu'un énoncé comportant cette unité est produit dans un contexte donné¹⁵. Mais on retrouve dans la langue des *traces* de ce processus. Quand un locuteur, réfléchissant sur sa langue, donne des synonymes de *grand* dans les expressions *une grande chambre* ou *un grand vin*, il résume les processus de stabilisation qui ont lieu dans la parole en retenant une partie essentielle de ces processus, aboutissant ainsi à une catégorisation de leurs effets. Ainsi, on peut définir la polysémie comme la trace, dans le système de la langue, d'un processus qui va de la forme schématique instable à l'infinité des effets de sens distincts dans les conditions toujours spécifiques de la parole. Comme l'écrit Benveniste (1974) :

Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante (p. 227).

L'importance de cette "institutionnalisation" est considérable. Dans le jeu incessant entre langue et parole (la langue permettant les productions toujours renouvelées de la parole qui à leur tour modifient

¹⁵ Nous utilisons ici l'opposition parole/langue au sens saussurien, incluant donc dans la parole toutes les productions des locuteurs, qu'elles soient orales ou écrites : relèvent de la parole les *énoncés-occurrences*, événements singuliers et observables, alors que relèvent de la langue les *énoncés-types*, notion abstraite où l'on ne retient des énoncés-occurrences que l'ensemble des marques linguistiques qui les constituent. Voir Victorri et Fuchs (1996) chap. 1, pour une présentation plus complète, mais très classique, de cette opposition.

progressivement le système de la langue), la polysémie représente une forme de stabilisation, certes toute relative, autour de laquelle s'ordonnent les évolutions de la langue. Les formes schématiques associées aux unités, de par leur instabilité propre, sont amenées à se transformer par leur utilisation dans la parole : telle déformation prend de plus en plus d'importance, telle combinaison tend à devenir syncrétique, telle autre disparaît progressivement au profit d'autres unités, etc. Ces changements sont sanctionnés progressivement dans le système de la langue par de nouvelles paraphrases, des figements morphologiques, etc., qui finissent par modifier dans l'esprit des locuteurs leur appréhension du sens des unités. Et finalement les formes schématiques initiales doivent céder la place à d'autres formulations, mieux adaptées aux nouvelles configurations qu'ont prises ces unités. En particulier, les lentes dérives de la polysémie vers l'homonymie que l'on peut observer en diachronie sont un résultat constant de ces déformations progressives.

Conclusion

Ainsi, dans ce cadre théorique, la polysémie, et d'une manière plus générale tous les phénomènes de langue, sont des ingrédients essentiels du dispositif. Dans les interactions entre langue et parole, ils jouent un rôle décisif en permettant aux unités linguistiques de s'adapter à des conditions toujours nouvelles d'énonciation tout en conservant la stabilité nécessaire à l'intercompréhension. Les locuteurs "négocient" régulièrement le sens des mots grâce à ces mécanismes. Par exemple, en disant

Tu appelles ça un grand vin, toi ? Je dirais un vin agréable, bon même, mais sans plus...

ou encore

Pour elle, ça a été une grande aventure, je veux dire une aventure qui a marqué sa vie.

on précise le potentiel de convocation-évocation de *grand*, en cherchant l'accord de l'interlocuteur sur la place exacte qu'il peut occuper dans le système de la langue. Ce sont des opérations banales d'ajustement de ce type qui donnent une certaine mobilité aux unités, condition nécessaire à l'évolution de la langue.

Il n'y a donc pas de contradiction entre l'unicité d'une forme schématique déformable, active dans la parole, et la pluralité de valeurs attestées par la polysémie dans la langue. Les hypothèses cognitives que nous avons formulées sur le langage en font au contraire deux aspects complémentaires, qui concourent à expliquer la cohésion et la souplesse du système. Elles donnent un objectif clair à une linguistique de l'énonciation fondée sur ces principes : rendre compte de l'imbrication de ces deux niveaux de description dans la dynamique de la construction du sens des énoncés.

Bibliographie

- Barsalou L.W. et Billman D., Systematicity and Semantic Ambiguity, in Gorfein D.S. (éd.) *Resolving semantic ambiguity*, Springer-Verlag, 1989.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- Berthoud A.C., *Paroles à propos - approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys, 1996.
- Cadiot P., *Études prépositionnelles*, Armand Colin, à paraître.
- Cadiot P. et Nemo F., Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale, *Journal of French Language Studies*, Cambridge University Press, à paraître.
- Chomsky N., Language and Nature, *Mind*, 104, pp. 1-61, 1995.
- Culioli A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Ophrys, 1990.
- Danon-Boileau L. et Morel M.A., L'oral : invariance et variations, *Intellectica*, 20, pp. 55-73, 1995.
- De Vogüé S., et Paillard D., Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle, le cas de *suivre*, in Guimier C. (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen, 1997.
- Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Fauconnier G., *Espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Fodor J., *La modularité de l'esprit*, Paris, Editions de Minuit, 1986.
- Franckel J.-J. et Lebaud D., *Les figures du sujet*, Ophrys, 1990.

- Franckel J.-J., Paillard D. et Saunier E., Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer*, in *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, INALF, Paris, Klincksieck, pp. 49-68, 1997.
- Fuchs C., Lacheret-Dujour A., Victorri B., Danlos L. et Luzzati D., *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris, Hachette, 1993.
- Goldberg A., *Constructions - a Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- Gosselin L., *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- Kleiber G., Anaphore-deixis : où en sommes-nous ?, *L'information grammaticale*, 51, pp. 3-18, 1991.
- Lacheret-Dujour A., Ploux S., Victorri B., Prosodie et thématization en français parlé, *Cahiers de praxématique*, à paraître.
- Lakoff G., *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- Langacker R., *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford, Stanford University Press, 1986.
- Moeschler J. et Reboul A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- Pinker S., *The Language Instinct*, New York, William Morrow and Company, 1994.
- Rastier F., *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.
- Rastier F., Cavazza M., Abeillé A., *Sémantique pour l'analyse - De la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson, 1994.
- Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.
- Sperber D. et Wilson D., *La pertinence*, Éditions de Minuit, 1989.
- Talmy L., Force Dynamics in Language and Thought, *Cognitive Science*, 12, pp. 49-100, 1988.
- Victorri B. et Fuchs C., *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, 1996.
- Visetti Y.-M., *Le langage comme mise en scène : une critique, communication personnelle*, 1996.